

# L'élève inadapté et le besoin de sécurité affective

Autor(en): **Laravoire, Ed.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **82 (1953)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040591>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# L'élève inadapté et le besoin de sécurité affective

Il y a de légers écarts qu'un regard désapprobateur ou sévère, une réprimande, une punition suffisent à réprimer. Nous considérons ici des faits plus graves, une attitude réfractaire aux moyens pédagogiques ordinaires.

Rien n'est plus complexe que l'indiscipline, qu'elle se manifeste par la désobéissance, les pitreries, la turbulence excessive, l'insolence, ou par la distraction, la passivité, l'école buissonnière. L'éducateur ne joue pas le rôle exclusif d'un psychologue qui cherche à comprendre le mobile de cette indiscipline. Son devoir est d'éduquer, de diriger dans un esprit de sérénité et de travail la petite collectivité qui lui est confiée.

Tous les véritables éducateurs ont le flair, la divination qui leur ouvrent, sous des dehors parfois trompeurs, l'âme de l'enfant ; mais comprendre n'est pas éduquer. C'est l'art de l'instituteur de manifester à la fois son autorité ferme et son affection. Le jeune enfant accepte l'autorité de celui qu'il aime. Il en éprouve le besoin profond, parce qu'il lui faut un appui, une direction.

Les innombrables expériences qu'a suscitées l'éducation des enfants difficiles ont conduit les praticiens à préciser quelques notions de base ; elles ont un caractère si sûr, si net, qu'on ne peut les négliger dans l'action quotidienne à l'école.

L'enfant indiscipliné est la plupart du temps un enfant inadapté. Cette inadaptation aux exigences de la vie collective et de l'enseignement est due fort souvent à un sentiment d'insécurité. L'enfant ne se sent pas à l'aise au milieu des camarades, se croit dans un monde hostile, et cet état particulier de désaffection provoque les troubles les plus divers.

Quelles sont les causes de cette insécurité affective ? Elles peuvent être multiples et enchevêtrées, mais aussi simples et claires ; il suffit alors de les saisir pour en atténuer ou en supprimer les effets.

Les études auxquelles ont donné lieu les enfants difficiles depuis quelques années ont montré le rôle primordial d'une vie affective normale pendant la petite enfance. Voici par exemple les conclusions d'un rapport de l'Organisation mondiale de la santé :

« La nature des soins que l'enfant reçoit de ses parents pendant ses premières années présente une importance vitale pour son futur équilibre mental. Mais comment pallier l'absence de soins maternels ? Comme le dit le proverbe : « Rien ne vaut le foyer », et même un mauvais foyer est souvent meilleur qu'une bonne institution. Il s'agit avant tout d'améliorer, non pas les soins dispensés hors du foyer, mais ceux qui sont donnés dans le foyer même. Le problème du bien-être de l'enfance est inextricablement lié à ceux de l'assistance à la famille et de la santé mentale en général, car les enfants négligés deviennent souvent des parents oublieux de leur devoir. Dans ce domaine particulier de la santé mentale, le XX<sup>e</sup> siècle devrait avoir la possibilité d'accomplir des progrès égaux à ceux que le XIX<sup>e</sup> siècle a réalisés en matière de santé physique et de santé publique. » (*Soins maternels et santé mentale*, John Bowlby.)

Voici les considérations de la revue *Sauvegarde de l'enfance*, N<sup>o</sup> 7, 1952, au sujet des enfants difficiles :

« La plupart du temps, l'enfant envoyé au Centre d'observation a manqué d'amour. Il n'a pas eu de parents, ou il n'en a connu qu'un seul, ou bien il a eu

des parents insuffisants ou encore nocifs. Le plus souvent il a subi des frustrations précoces et brutales, et divers traumatismes matériels, physiques et psychologiques. Forcé de limiter ses besoins dans un monde hostile, il reste fixé à un stade infantile de son développement : il se sent coupable de désirer encore ce qui lui a été défendu, ou garde contre le monde une rancune qu'il manifeste violemment pour s'affirmer. »

A ces causes profondes s'ajoutent les erreurs éducatives que peuvent commettre des parents peu clairvoyants, l'état de vulnérabilité de nombre d'enfants neurophysiologiquement faibles, etc.

Ces causes diverses créent chez l'enfant un sentiment d'insécurité, parfois de tension psychique dont les conséquences peuvent être tout à fait fâcheuses. Le petit s'adapte mal aux exigences du groupe, de l'enseignement. Un enfant qui n'a pas pris, par exemple, le pli de certaines habitudes de discipline, à qui il manque certains automatismes de conduite, se croit lésé ou abandonné quand les ordres de la maîtresse et les impératifs de la communauté infantine heurtent sa liberté. L'effort éducatif de l'école doit veiller à le gagner, à le dresser sans rompre le contact affectif, sans lui enlever la confiance qu'il doit avoir envers ses camarades et son maître.

Une adaptation défectueuse augmente l'insécurité affective dont souffre l'enfant. Elle se traduit alors par des réactions actives ou passives de défense. L'hostilité à l'égard du maître, par exemple, manifeste ce désarroi. L'éducateur habile sait ne pas s'offenser d'une attitude qui extériorise des sentiments troublés quand, d'ailleurs, il possède la confiance et l'affection de sa classe, et souvent il se concilie l'enfant inadapté. Des entretiens personnels, des tâches de confiance, des encouragements judicieux, la collaboration des parents parfois suffisent. Toute carrière d'instituteur comporte de telles réussites.

Il importe de bien comprendre que des manifestations d'indiscipline apparente ont fréquemment pour but de rassurer l'enfant, de maintenir le contact affectif avec ses camarades de classe : larcins dont il distribue le produit; pitreries pour gagner la sympathie et l'admiration des élèves, mensonges pour jouer un rôle, etc.

Des cas plus difficiles requièrent, il va sans dire, d'autres soins et d'autres interventions. De graves anomalies constitutionnelles ou psychiques, une contre-éducation familiale manifeste, l'abandon moral, par exemple, contrecarrant, d'une façon décisive, l'adaptation à la vie d'une classe ordinaire. Ce n'est pas se décerner un certificat d'incapacité que de signaler un élève dont les troubles du comportement constituent une gêne pour lui-même et pour l'entourage. C'est là une action préventive en faveur de l'enfant inadapté autant qu'une tâche de préservation pour la communauté scolaire. Le régime approprié des classes spéciales et des demi-internats facilite l'adaptation scolaire et sociale des cas graves.

\* \* \*

Le Service d'observation et ses collaborateurs qui se sont spécialisés dans l'éducation de l'enfance irrégulière sont à la disposition des membres du Corps enseignant qui désirent recevoir des éclaircissements sur le problème que posent les enfants indisciplinés. Prière de s'adresser par écrit au Service d'observation.

ED. LARAVOIRE,

*Bulletin officiel de l'enseignement primaire,*  
n° 106, Genève 1952